

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**COMMUNE DE MARIGNAC**

\*\*\*\*\*

**AVIS DU MAIRE**

Depuis un mois environ, des cabanes de chantier ont fait leur apparition rue de Bayle après le cimetière de Marignac. Puis divers terrains ont été piquetés de différentes couleurs. Ces préparatifs annoncent un grand chantier. Il s'agit de dévier la colonne de gaz et d'y apporter des améliorations. C'est la société Teréga (ex TIGF GDF) qui est l'opérateur du réseau de gazoduc haute pression dans le Sud-Ouest de la France. Les communes de Chaum et Marignac sont traversées par une canalisation de gaz. La société réalise des travaux pour moderniser ce réseau : une déviation de 1 km est en cours. Elle permet également d'enterrer les tronçons de canalisation qui traversent actuellement en aérien la Garonne et le ruisseau de Marignac. Un nouveau poste de fractionnement verra le jour sur le chemin de Bayle. La canalisation passera sous le ruisseau du Burat. Une tarière horizontale genre tunnelier descendra à plus d'un mètre de profondeur sous le ruisseau. C'est ensuite que l'oléoduc qui passe sur le pont SNCF sera dévié pour passer sous la Garonne. Là aussi un mini tunnelier descendra jusqu'à 15 mètres sous la rivière et un nouvel oléoduc sera posé. La pression de 40 bars sera abaissée au poste de fractionnement à 4/5 bars afin que la société ENEDIS puisse la distribuer aux consommateurs. Teréga travaille avec la société Spaic qui pose des conduites de gaz et d'eau. Un autre poste sera aussi construit à Cierp-Gaud. Les travaux sont prévus jusqu'en octobre 2019.

**Il est demandé aux promeneurs de tenir leur chien en laisse, le temps de la traversée du chantier et surtout de ne pas y venir en voiture. Dans quelques jours, le chemin de Bayle sera encombré par les camions amenant les conduites de gaz de longue section.**

**En Mairie, le 11 juin 2019,  
Le Maire,  
A. PALLAS.**